

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 15 mars 2018
Date d'affichage 15 mars 2018
Nombre de conseillers
en exercice 29
présents 18 (+ 10 procurations)
votants 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20180323-DEL_18_03_21_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Affichage : 23/03/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Le VINGT ET UN MARS à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Étaient présents : M. Didier REVEAU, M. Jean THOREAU, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Michel ARBOUYS, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Michel DIEDERICH, M. Gérard GUESNE, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET, Mme Sylvie FAVRET, M. Thierry PERRE

Excusés : M. Philippe GALLAND (Pouvoir donné à Jacky TACHEAU), M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), Mme Delphine LETESSIER (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Camille MORIN-BURRE (Pouvoir donné à Nicolas CHABLE), M. Thierry BODIN (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Edith ALIX), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Marie-Claire DUCELLIER (Pouvoir donné à Gérard GUESNE), Mme Dominique BURLOT (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Josette JACOB), M. Quentin GUTIERRES

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Daniel GUEDET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur GUESNE ne participe pas au vote relatif aux subventions du VSF Triathlon
Monsieur CHABLE ne participe pas au vote relatif à la subvention du Comité de Jumelage
Monsieur ARBOUYS ne participe pas au vote relatif à la subvention SOR
Monsieur ARBOUYS ne participe pas au vote relatif à la subvention VSF Tir à la Cible

SUBVENTIONS A DIVERSES SOCIETES

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve les propositions de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des membres votants (25 Pour – 0 Contre – 0 Abstention) pour l'ensemble des subventions à diverses sociétés pour l'année 2018.

Voir tableau annexé.

Pour copie conforme
Le Maire,
Didier REVEAU

SUBVENTIONS AUX DIVERSES SOCIETES	Montants 2017	Proposition Montants 2018	VOTEES SI DIFFERENT
S P O R T			
Association Fertoise Futsal (<i>football en salle</i>)	300 €	300 €	
Club Sportif Scolaire, Jean Rostand	315 €	315 €	
Club Sportif Scolaire, Ledru Rollin	315 €	315 €	
Auto-Moto Club Fertois	340 €	340 €	
Auto-Moto Club Fertois - <i>Slalom 2018</i>	1 160 €	1 160 €	
Auto RC Club Fertois	350 €	350 €	
Canoë-Kayak Club Fertois	687 €	687 €	
Canoë-Kayak Club Fertois - <i>Raid Aventure 2018</i>	1 055 €	1 055 €	
Charabia double dutch	200 €	200 €	
Club Subaquatique Fertois	562 €	562 €	
Cyclo Fertois 72	600 €	600 €	
Echiquier Fertois	211 €	211 €	
Gymnastique Volontaire Fertoise (G.V.F.)	315 €	315 €	
Judo Club du Perche Sarthois	1 218 €	1 218 €	
Office Municipal des Sports et Loisirs (O.M.S.L.)	31 500 €	46 000 €	
Radio Modèle Club Fertois	711 €	711 €	
Tae Kwon Do	1 184 €	1 184 €	
V.S.F. - ENSEMBLE DES SECTIONS	70 000 €	70 000 €	
V.S.F. Athlétisme (Foulées Fertoises)	1 015 €	1 015 €	
V.S.F. Athlétisme (Trail Vallée de l'Huisne)	1 000 €	1 000 €	
V.S.F. Athlétisme (Exceptionnelle cross régional 1ère part 2017 la seconde en 2018)	500 €	2 000 €	
V.S.F. Badminton (Subvention tournoi national)	322 €	322 €	
V.S.F. Boules Lyonnaises	250 €	250 €	
V.S.F. Cyclisme - <i>Prix de la Ville</i>	2 165 €	2 165 €	
V.S.F. Cyclisme (section VTT) - <i>Transfertoise</i>	348 €	348 €	
V.S.F. Football - <i>Tournoi des Pupilles</i>	430 €	430 €	
V.S.F. Handball - <i>Section Sportive Scolaire Collège Georges Desnos</i>	1 500 €	1 500 €	
V.S.F. Pêche Compétition - <i>Concours de Pêche</i>	1 300 €	1 300 €	
V.S.F. Pétanque Grand Prix de la Ville	1 000 €	1 000 €	
V.S.F. Triathlon - <i>Championnat de France Handisports Août 2018</i>	1 055 €	1 055 €	
V.S.F. Triathlon - <i>International Août 2018</i>	2 293 €	2 293 €	

* Hors VSF :		
Canoë-Kayak Club Fertois (Ecole)	286 €	286 €
Club Subaquatique Fertois (Ecole)	314 €	314 €
Judo Club du Perche Sarthois (Ecole)	791 €	791 €
Radio Modèle Club Fertois (Ecole)	109 €	109 €
Tae Kwon Do (Ecole)	355 €	355 €
Echiquier Fertois (Ecole)	1 050 €	1 050 €
* V.S.F. :		
V.S.F. Athlétisme (Ecole)	546 €	546 €
V.S.F. Badminton (Ecole)	736 €	736 €
V.S.F. Basket-Ball (Ecole)	1 514 €	1 514 €
V.S.F. Cyclisme (Ecole)	518 €	518 €
V.S.F. Football (Ecole)	2 428 €	2 428 €
V.S.F. Gymnastique (Ecole)	2 728 €	2 728 €
V.S.F. Handball (Ecole)	1 459 €	1 459 €
V.S.F. Karaté (Ecole)	409 €	409 €
V.S.F. Natation (Ecole)	1 118 €	1 118 €
V.S.F. Pétanque (Ecole)	177 €	177 €
V.S.F. Roller-Skating (Ecole)	436 €	436 €
V.S.F. Rugby (Ecole)	1 118 €	1 118 €
V.S.F. Tennis (Ecole)	1 255 €	1 255 €
V.S.F. Tennis de Table (Ecole)	477 €	477 €
V.S.F. Tir à l'Arc (Ecole)	250 €	250 €
V.S.F. Tir à la Cible (Ecole)	300 €	300 €
V.S.F. Triathlon (Ecole)	409 €	409 €
V.S.F. Volley-Ball (Ecole)	423 €	423 €
SCOLAIRE		
Association "Au Clair de la Lune" (<i>sensibilisation à la lecture</i>)	800 €	800 €
Association du Lycée d'Enseignement Agricole Professionnel, rue du Tertre	1 000 €	1 000 €
Association Laïque du Pays Fertois	216 €	216 €
Association des Parents de l'Ecole Libre (A.P.E.L.)	430 €	430 €
Association FCPE	428 €	428 €
Collège - Lycée, par établissement 2 séjours maximum/an Forfait de 23 €/élève maximum 230 € par séjour	2 760 €	2 760 €
Collège Notre-Dame, S.S.L. Football	817 €	817 €

Collège Georges Desnos, classes de patrimoine (pour 3 classes)	2 800 €	2 800 €
Collège Georges Desnos - Foyer Socio-Educatif	612 €	612 €
Collège Georges Desnos - subvention exceptionnelle 2018 Centenaire 14/18		1 000 €
Lycée Robert Garnier - Association sportive cité scolaire	528 €	528 €
CULTURE - ENVIRONNEMENT - LOISIRS		
Association des Collectionneurs Fertois	300 €	300 €
Association des Croqueurs de Pommes des Collines du Perche	79 €	79 €
Association Jardin Verger des Calots	300 €	300 €
Association Le Reg'Art	200 €	200 €
Association 100% loisirs	200 €	200 €
Association Perche Poker	100 €	100 €
Les Tréteaux Vénitiens	759 €	759 €
Chorale Coro Favorito	1 000 €	1 000 €
Chorale du Val d'Huisne	1 000 €	1 000 €
Comice Agricole	4 386 €	4 386 €
Comité des Fêtes Saint Antoine	1 227 €	1 227 €
Comité de Jumelage ou d'échanges internationaux	4 060 €	4 060 €
Ecole d'Accordéon Fertoise (<i>dont concerts du 11.11 et de la Foire-Exposition</i>)	700 €	700 €
La Ferté-Bernard Accueil AVF	500 €	500 €
GDON lutte contre les nuisibles	150 €	150 €
Harmonie Fertoise (fonctionnement)	733 €	733 €
Harmonie Fertoise (direction)	2 100 €	2 100 €
Harmonie Fertoise (Sainte Cécile)	804 €	804 €
Harmonie Fertoise (spectacle fin d'année)	2 010 €	2 010 €
Orchestre d'Harmonie de la ville de la Ferté Bernard	812 €	812 €
Jardins Familiaux (subvention réduite en 20182018 car vente des Pots Rue des Couleurs)	500 €	30 €
La Pulse à l'Oreille	150 €	150 €
Les Tombés de la Lune- les Rendez-vous de Saint Lyphard	7 500 €	8 500 €
Loisirs et Culture - Cinéma "Le Palace"	341 €	341 €
Loisirs et Culture - Opération "Graine d'Images Juniors 2018"	334 €	334 €
Loisirs et Culture - Subvention exceptionnelle	6 090 €	6 090 €
Mamers en Mars	500 €	500 €
Orchestre symphonique du Perche Sarthois	750 €	750 €
Planète Sciences	10 456 €	10 456 €
Restaurant d'Enfants (Selon Convention Municipale)	0 €	0 €
Scouts Unitaires de France	1 184 €	1 184 €
SEPENES	750 €	750 €

Société du Pays Fertois (Etudes et Recherches), fonctionnement	419 €	419 €
Union des Commerçants, Artisans et Industriels	3 624 €	3 624 €
ECONOMIQUE		
Centres de Formation d'Apprentis (50€/élève plafonné à 300€ par an et par établissement)	1 500 €	1 500 €
SOCIAL		
Amicale du Personnel des Services Municipaux	28 832 €	28 832 €
Anciens Combattants U.N.C. (section fertoise)	295 €	295 €
Comité des Œuvres Sociales ESAT le Tertre - Rue de Louth (ADAPEI de la Sarthe)	700 €	700 €
ADMR - Section Locale	302 €	302 €
Association "A Petits Pas", Hôpital Paul Chapron	475 €	475 €
Amicale du personnel Centre Hospitalier	300 €	300 €
Association des conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Angers (permanence de Mr DESHAYES)	150 €	150 €
Association pour le Don de Sang Bénévole (section locale)	554 €	554 €
Association Lesiour-Soulbieu	788 €	788 €
Association Revie Saint Julien, Maison de Retraite	475 €	475 €
Centre Communal d'Action Sociale (secours divers - selon convention municipale)		
Clubs de Personnes Agées (3)	1 176 €	1 176 €
Croix-Rouge (section locale)	600 €	600 €
Décorés du Travail	400 €	400 €
Ligue contre le cancer - antenne locale	1 005 €	1 005 €
Maison des Adolescents	500 €	500 €
Médaillés Militaires (SNEMM)	295 €	295 €
Mouvement "Vie Libre" La Ferté-Bernard	329 €	329 €
Restaurants du Cœur	1 648 €	1 648 €
Sapeurs-Pompiers (Amicale)	1 288 €	1 288 €
Sapeurs-Pompiers (Association des Jeunes)	102 €	102 €
Secours Catholique, section locale	443 €	443 €
S.O.R.	211 €	211 €
DIVERS		
"Provision subvention 2018 : Demandes non connues lors du vote du Budget Primitif"	4 865 €	5 286 €
TOTAL		273 000 €